



Déclaration intersyndicale

La décision unilatérale du préfet d'Ille-et-Vilaine dédaignant l'accord du 17 décembre 2010, signé par l'ensemble des acteurs syndicaux et patronaux, et après la consultation des maires concernés du pays de Rennes, prévoyant le respect du repos dominical des employés dans le commerce de détail alimentaire des magasins de plus de 700 m², démontre honteusement que l'état par l'intermédiaire de son représentant, n'a que faire de la démocratie sociale !

Les syndicats CGT, CFDT, FO et CFTC d'Ille et vilaine ne peuvent concevoir qu'un représentant de l'état dont le gouvernement se dit vouloir favoriser et respecter le dialogue social puisse ainsi bafouer un accord signé par l'unanimité des partenaires sociaux.

La loi du 10 Août 2009 prévoit dans le cadre des ouvertures des magasins le dimanche que des négociations doivent être engagées avant que des dérogations soient accordées. Cela a bien été le cas dans la région Bretagne, mais l'attitude du préfet de celle-ci, en illustre son mépris !

Les organisations syndicales signataires condamnent fermement ce déni de démocratie et demande que la volonté affichée par le gouvernement de respecter le dialogue social soit appliquée.

Cet aveuglement économique et social dégrade le sort fait aux salariés de la grande distribution en termes de condition de travail, de salaire, d'emploi et avec toutes les répercussions sur la vie familiale. Il fragilise l'équilibre précaire entre grande distribution et commerce de proximité. Petits et moyens commerces subissent déjà les effets néfastes des premières ouvertures.

L'ensemble des organisations syndicales signataires appellent à un grand rassemblement le Dimanche 9 Octobre à partir de 10 Heures devant l'INTERMARCHÉ de LA MEZIERE pour exiger du Préfet qu'il étende par un arrêté l'accord du 17 Décembre 2010 sur le respect du repos dominical.

Les organisations syndicales CGT, CFDT, FO et CFTC d'Ille et vilaine décident de ne pas laisser le devenir du repos dominical au diktat du préfet et s'adressent d'ores et déjà aux maires du Pays de Rennes pour qu'ils appuient publiquement notre demande d'extension de l'accord.

Ils appellent celle et ceux, salariés, citoyens, élus, soucieux des dérives libérales dans le secteur du commerce à rejoindre le mouvement